

🕒 04.10.2018, 19:21

## Pourquoi le canton a renoncé à faire table rase à Bassins

ABONNÉS



Jacques Ansermet, ancien syndic de Chésereux, occupera le poste de municipal jusqu'aux élections complémentaires. Sigfredo Haro

🕒 04.10.2018, 19:21

### Pourquoi le canton a renoncé à faire table rase à Bassins

*PAR LAURA LOSE*

**MUNICIPALITÉ** Sur mandat du canton, Jacques Ansermet rejoint les deux municipaux restants en attendant des élections complémentaires. La conseillère d'Etat Béatrice Métraux explique ce choix.

Depuis une semaine, la commune de Bassins attendait d'être fixée sur son sort. Suite à la démission de trois des cinq municipaux, l'exécutif n'avait plus assez de membres pour gouverner. Le canton devait faire un choix: destituer les membres restants, mettre la commune sous régie et réorganiser des élections, ou compléter la Municipalité en attendant des élections complémentaires. C'est cette dernière possibilité qui a été privilégiée par le Conseil d'Etat, une décision qu'il a annoncé jeudi après-midi dans un communiqué.

Les élections complémentaires auront lieu le 25 novembre. En attendant, l'exécutif cantonal a nommé Jacques Ansermet comme municipal provisoire. Ancien député au Grand Conseil, celui qui a aussi été syndic de Chéserey a accepté d'effectuer cette tâche très particulière, dont il souligne l'intérêt et la rareté. «Je ne connais pas Bassins, mais j'aurai un sens critique qui découle de mes activités de syndic», assure-t-il.

## **Je ferai en sorte que tout se passe de manière collégiale."**

JACQUES ANSERMET ANCIEN SYNDIC DE CHÉSEREX

Pour lui, prendre ce poste est un devoir. «Débloquer la commune et permettre à la Municipalité de fonctionner, c'est l'essentiel. Comme tout municipal, je garde mon libre arbitre et je ferai en sorte que tout se passe de manière collégiale».

## **Garder la ligne de conduite**

Le Chésérien sera assermenté pour pouvoir entrer en fonction dès lundi, à la grande satisfaction des deux municipaux restants, Lorenzo Merlanti et le syndic Didier Lohri. «Jacques Ansermet connaît bien les institutions, ce sera un plaisir de travailler avec lui», se réjouit ce dernier. «À trois au lieu de cinq, nous aurons des semaines chargées, mais le travail ne nous fait pas peur». Une vision partagée par Lorenzo Merlanti: «On va pouvoir fonctionner à nouveau».

Après le tumulte qu'a traversé l'exécutif de Bassins, le municipal se veut rassurant pour les futurs candidats: «Si nous avons tous l'intérêt des citoyens en tête, nous ne pourrions que nous entendre». Le syndic promet quant à lui que sa ligne de conduite restera la même: Je continuerai de respecter les termes de ma prestation de serment, et je garderai ma vision d'égalité de traitement envers tout le monde. Le peuple élira ces personnes et je n'aurai pas de préjugés sur eux. Je n'en ai d'ailleurs jamais eu sur personne».

## **Le passé ne m'intéresse plus. L'essentiel, c'est de regarder vers l'avant."**

DIDIER LOHRI SYNDIC DE BASSINS

Le syndic ajoute avoir réfléchi aux reproches à peine voilés qui lui ont été faits lors de l'annonce de ces démissions. «Je suis serein. Je l'ai dit à chaud le soir du Conseil, et je le redis à froid: je suis en paix avec ma conscience. Le passé ne m'intéresse plus. L'essentiel, c'est de regarder vers l'avant».

## **Les démissionnaires ne se présenteront pas**

De leur côté, les trois ex-municipaux qui ont démissionné ne se représenteront pas lors de ces complémentaires. «Nous ne pensons revenir que si l'entier du collège était renouvelé», explique Laurent Vukasovic. Malgré cela, il se dit content que les choses bougent. «Nous avons pris cette décision difficile pour que le canton fasse quelque chose, et cela a été le cas. Nous avons fait une pesée des intérêts, nous savions qu'il pouvait choisir l'une ou l'autre des options», indique-t-il, avant de faire le vœu d'un nouvel exécutif «efficace et transparent».

## **Nous avons pris cette décision difficile pour que le canton fasse quelque chose, et cela a été le cas."**

LAURENT VUKASOVIC EX-MUNICIPAL

Didier Lohri reste donc au poste qu'il occupe depuis 20 ans... Mais pour combien de temps encore? «Il est encore trop tôt pour en parler», affirme ce dernier. «J'ai toujours dit que mon objectif était le Plan général d'affectation. Mais de nouvelles personnes vont arriver, il faudra d'abord discuter avec eux». Quoi qu'il en soit, le syndic et son collègue sont élus jusqu'à la fin de l'actuelle législature, en 2021.

### **«LES CONDITIONS POUR UNE MISE EN RÉGIE N'ÉTAIENT PAS RÉUNIES»**

Le Conseil d'Etat avait deux choix: garder les deux municipaux en poste, ou les destituer et faire table rase. Béatrice Métraux, cheffe du Département des institutions et de la sécurité, explique la décision prise.

#### **Pourquoi le Conseil d'Etat a-t-il choisi de maintenir Didier Lohri et Lorenzo Merlanti en poste?**

Parce que les conditions pour la mise en régie de la commune n'étaient pas réunies. Cela aurait été le cas si les autorités s'étaient écartées de leur devoir, s'il y avait eu des négligences graves ou des contraventions à la loi. Mais ces conditions ne sont pas remplies. Le Conseil d'Etat a donc décidé de nommer provisoirement Jacques Ansermet en attendant les élections complémentaires du 25 novembre.

#### **Pourquoi avoir choisi Jacques Ansermet?**

Il a de l'expérience du travail en Municipalité, puisqu'il a été syndic. C'est quelqu'un de la région, qui connaît les gens et le terroir. Les membres du Conseil d'Etat le connaissent aussi très bien au travers du rôle de député qu'il a occupé pendant dix ans. C'est une personnalité rassembleuse, et non clivante.

#### **La personnalité du syndic Didier Lohri est souvent contestée. N'était-ce pas l'occasion de recommencer avec de nouvelles personnes?**

Le Conseil d'Etat est là pour donner des réponses institutionnelles aux difficultés rencontrées par les municipalités. Dans le canton, il y a 309 communes, et autant de syndics. Nous ne sommes pas là pour nous prononcer sur la personnalité des gens. Il ne faut pas non plus oublier que Monsieur Lohri est élu et réélu depuis des années, ce qui est un signe de confiance.

**eshmédi**as Groupe ESH Médias : Le Nouvelliste – Arcinfo – La Côte – Realdeals – OhBox – La Clé – Jobeo – OhPass – Winterpass – ID Loisirs  
© 2018 La Côte - created by iomedia